

**10 Port-Gentil**

**Front social/Hôtel de Ville  
La grève est levée !**

**René AKONE DZOPE**

Port-Gentil/Gabon

*Plusieurs points d'accord ont été trouvés au cours d'une interminable réunion, qui a été également l'occasion pour le bureau du conseil municipal d'être blanchi sur de nombreuses allégations des grévistes.*

**10H-15H15.** 5 h15 minutes ! C'est le temps qu'il a fallu pour désamorcer la grève qui paralysait partiellement les services municipaux, depuis plus d'une semaine, suite au mot d'ordre du syndicat Solidarité. Pendant que les adhérents du Syndicat des agents de la mairie (Sam), eux, vauquaient à leurs occupations.

La rencontre a réuni, lundi, à l'Hôtel de Ville, le bureau du conseil municipal, conduit par son président, Bernard Apérano, les deux syndicats de la mairie et leurs centrales syndicales, le trésorier provincial et le chef de service provincial des Collectivités locales. Elle a donné lieu à des débats houleux, à des incompréhensions, parfois à des tensions souvent vite apaisées. Au final, plusieurs points d'accord ont été trouvés. Et la grève levée. Dans leur chapelet de revendications, les grévistes mettaient en avant le versement des cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) par leur employeur, la mise à disposition d'une somme de 150 millions francs de la Mutuelle des agents de la municipalité. Cette dernière a pour objet, rap-



Photo : Julie NGUIMBI

**Le maire Bernard Apérano a dû passer plus de cinq heures d'horloge...**



Photo : Julie NGUIMBI

**... pour convaincre les syndicats de lever leur grève.**

pelle-t-on, l'attribution des crédits, d'avances sur salaires aux agents avec définition "stricte" des conditions de remboursement, la prise en charge remboursable des frais d'hospitalisation, aides remboursables à l'accession à la propriété, etc.

Le président du bureau du conseil, accusé, avec certains collaborateurs, d'avoir détourné cet argent, a immédiatement éclairé la lanterne de leurs détracteurs, en prenant à témoins Dieudonné Leyisiga, trésorier payeur, et Diane Kombi, chef de service des Collectivités locales. Sur les 150 millions supposés de la Mutuelle, il s'agit, en réalité, de 50 millions de francs. En brandissant l'engagement déposé au trésor public depuis le 27 octobre 2015, il a fait savoir que l'institution avait joué sa partition. Il revenait au trésor de décaisser le montant.

Ce que les syndicalistes ignoraient, c'est que l'octroi de cette enveloppe chaque année devait faire l'objet d'une délibération et non par reconduction ta-



Photo : Julie NGUIMBI

**Témoins de la rencontre, le trésorier provincial (g) et le chef de service des collectivités locales.**

cite. Or, en dehors de celle de 2015, aucune autre délibération n'est venue s'ajouter. Le bureau du conseil et le Trésor public ont convenu de payer les 50 millions par tranches de 10 millions, à compter de cette semaine.

Concernant la CNSS, Bernard Apérano a indiqué que l'Hôtel de Ville est à jour de ses cotisations prélevées depuis la source par le Trésor public qui, malheureusement, en raison du contexte économique, ne les aurait pas reversées à la CNSS. Par contre, a reconnu le maire, l'institution devra payer 100 à 200 millions de francs de péna-

lités à la caisse pour ce retard accusé via le Trésor. Une délibération allant dans ce sens sera examinée au cours du prochain conseil municipal.

« Quand se tiendra-t-il finalement, puisque nous l'attendons depuis novembre ? », a voulu savoir un agent. « Nous attendons de la tutelle notre plafond budgétaire sans lequel nous ne pouvons pas tenir de conseil. Si nous l'avons aujourd'hui, nous siégerons dans les 15 jours qui suivent », a répondu Bernard Apérano.

Autre volet sur lequel le débat a tiré en longueur, celui relatif à l'application

de la nouvelle grille salariale, inspirée de la Fonction publique. Ici, le syndicat, comme l'a relevé un participant à la sortie, a été « borgne ». **AGENTS DESERTEURS** • Il n'a vu que l'aspect valorisation du point indiciaire, en omettant qu'à la Fonction publique, le recrutement et la classification s'effectuent sur la base d'un diplôme.

Or, de sources sûres, à la mairie, sur les 958 agents, plus de la moitié exerceraient sans parchemin, sur le seul critère de militantisme, tandis que leurs casiers sont désespérément vides. De plus, depuis des années, les promotions se font à la tête du client et toujours sur l'appartenance politique. Une mairie politisée, au détriment des compétences.

En effet, selon le maire, avant la nouvelle grille, un détenteur du Certificat d'études primaires (Cep) touchait 800 000 francs, alors qu'un bachelier était payé deux fois moins. Le syndicat s'est retrouvé pris à son piège. Puisque le président du bureau du

conseil municipal a tenu mordicus à appliquer cette grille, après les amendements qu'elle subira devant les 73 élus locaux.

Avec l'avantage, pour les agents, qu'ils ne perdront pas leurs acquis. Autrement dit, leurs salaires ne subiront aucune baisse, grâce aux mécanismes mis en place. « Nous avons besoins d'une institution performante, où la médiocrité n'a pas sa place », a insisté Bernard Apérano.

Plusieurs autres questions, telles que l'acquisition de parcelles, ont trouvé également des débuts de solution. En tout, c'est dans un climat apaisé que cet échange a pris fin. A la satisfaction du maire, qui a appelé ses collaborateurs à préserver, par ces temps de vaches maigres, leur outil de travail.

« Nous devons toujours œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de nos agents. Nous ne voulons pas d'une cité de pauvres. Toutefois, le contexte économique mondial auquel notre pays est assujéti commande une certaine prudence dans les dépenses », a conseillé Bernard Apérano, en invitant "Solidarité" à mettre un peu d'eau dans son vin. Il a exhorté les syndicats à former et à sensibiliser leurs adhérents, soupçonnés de comportements blâmables.

Allusion aux 300 agents déserteurs depuis plus de six mois. A l'examen du bilan de ces travaux, le syndicat a décidé de lever son mot d'ordre de grève. Et c'est en principe hier, que ceux qui étaient en grève ont rejoint leurs collègues.

**Développement des TIPPEE  
Entre ombres et lumières**

**FAE**

Port-Gentil/Gabon

**DU** Papsut (Projet d'ajustement et de planification des secteurs urbains et des transports) au PDII (Programme de développement des infrastructures locales), les TIPPEE (Programmes de travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi), mis en œuvre depuis une bonne vingtaine d'années par l'Etat, avec l'appui de la Banque mondiale, ont été bien accueillis, à leur arrivée dans la capitale économique. Aussi bien par les autorités communales que par les populations. Au moment où il est question de lancer une nouvelle phase de ce programme, il n'est pas inutile d'en rappeler les objectifs et mesurer leur impact sur les populations cibles.



Photo : Sidonie AMBONGUILA

**Cas d'un abri-bus érigé en une poubelle.**

Parmi les principaux objectifs que poursuivaient ces programmes, on peut retenir, entre autres, la promotion des potentialités économiques et sociales des localités, le développement harmonieux des espaces communaux, l'amélioration du niveau et du cadre de vie des populations par une meilleure implantation des équipements et des infra-

structures, la réorganisation et l'occupation des activités et des hommes dans les villes, etc. Qu'en est-il, vingt ans après ? L'arrivée des TIPPEE à Port-Gentil s'est matérialisée principalement par la réalisation des voiries en pavés. Et c'est certainement dans ce secteur que les résultats sont les plus visibles et les plus appréciés par les



Photo : Sidonie AMBONGUILA

**Un lavoir abandonné.**

usagers. On peut, toutefois, s'interroger sur le développement de Petites et moyennes entreprises (PME) locales dédiées à cette activité.

En effet, l'une des particularités des TIPPEE, c'est la promotion de l'entrepreneuriat local et l'utilisation d'une haute intensité de main d'œuvre. En d'autres termes, il fallait exclure des

marchés les grosses entreprises pour favoriser les PME et la main d'œuvre locale. Les résultats, sur ce point, sont discutables, quand on sait quelles entreprises réalisent les voiries en pavés dans la capitale économique.

A côté des voiries en pavés, qui ont eu pour effet de désenclaver et de développer de manière remarquable

des quartiers auparavant sous-intégrés, des projets d'intérêt communautaire, retenus d'un commun accord avec les populations bénéficiaires, ont vu le jour. Il s'agit, notamment, de passerelles, de lavoirs, d'aires de jeu, d'abris-bus, etc.

Dans l'esprit des promoteurs, l'idée était de responsabiliser des groupes humains organisés dans les quartiers élus (associations, Ong, GIC, etc.), appuyés par la municipalité, dans la gestion des ouvrages réalisés. Ici, l'échec est patent. Il n'est que de voir les lavoirs à l'abandon, les abris-bus livrés aux malades mentaux et la quasi-totalité des autres réalisations non entretenues. Toutes choses qui devraient interpeller les partenaires locaux de ces programmes. D'autant que le principal bailleur, la Banque mondiale, pourrait être amenée à procéder à une visite d'évaluation.